



LORRAINE – CEREALES – APPROVISIONNEMENT - LORCA

Société coopérative agricole à capital et personnel variables

Siège Social : 57580 LEMUD

775 619 059 R.C.S. TI METZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 2 DECEMBRE 2025

PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le deux décembre deux mille vingt-cinq à 9h00, au Kinépolis de Saint-Julien-lès-Metz, les délégués de section de la société LORCA élus au cours des Assemblées Générales de sections par les associés coopérateurs se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci ayant lieu sur convocation faite par le Conseil d'Administration de la Coopérative suivant avis inséré dans le journal d'annonces légales : « L'Ami Hebdo » N° 43 du 26 octobre 2025, et d'une convocation individuelle adressée à tous les associés coopérateurs par lettre datée du 20 octobre 2025 pour les sections : Pays Haut, Canner-Trois Frontières, Pays des Deux Niefs, Vallée de la Seille, Pays de la Sarre, Pays des Etangs.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- La copie de l'insertion légale relative à la convocation dans un journal d'annonces légales,
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- Le rapport du Conseil d'Administration,
- Le texte des projets de résolutions proposées au vote des actionnaires.

Il est dressé une feuille de présence, signée par tous les délégués de sections présents ou représentés et qui sera annexée au présent procès-verbal après avoir été certifiée par les membres du Bureau de l'Assemblée Générale.

Monsieur SONDAG Christian, Président du Conseil d'Administration de LORCA, préside l'Assemblée Générale Ordinaire et ouvre la séance.

Le Président demande que soit constitué le Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Bureau est ainsi formé :

Président : SONDAG Christian

Scrutateurs :

Secrétaire : AHL Philippe

Le Président constate que d'après la feuille de présence signée par le Bureau de l'Assemblée, délégués sont présents ou représentés sur 34 délégués convoqués. Le quorum exigé par les statuts est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. **Ouverture de la séance et constitution du Bureau**
- II. **Information des associés et discussions sur les questions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire plénière qui se tiendra le **Mardi 2 décembre 2025, au Kinépolis de Saint-Julien-lès-Metz** pour les délégués de section.**
- III. **Election des délégués de la section à l'Assemblée Générale Ordinaire Plénière du 02/12/2025**
- IV. **Election des Délégués Permanents de la section.**
- V. **Questions diverses.**

Les délégués qui seront nommés par les Assemblées Générales de Section sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire Plénière qui aura lieu le : **Mardi 2 décembre 2025, au Kinépolis de Saint-Julien-lès-Metz**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation du Bureau
- Rapport du conseil d'administration, rapport sur la gestion du groupe pour l'exercice 2024/2025
- Présentation des comptes individuels de l'exercice 2024/2025 et des comptes consolidés 2024/2025.
- Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.
- Examen, approbation des comptes 2024/2025
- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2024/2025
- Approbation des conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Affectation des résultats
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration – Désignation d'administrateurs
- Constatation des variations du capital social
- Allocation globale au Conseil d'Administration
- Adoption du budget formation des administrateurs
- Pouvoirs pour formalités

Après présentation des rapports d'activité, du rapport aux Commissaires aux Comptes ainsi que du rapport du Conseil d'Administration, la discussion est ouverte.

Puis personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée passe à l'approbation des résolutions :

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration aux associés sur les opérations sociales du dernier exercice et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes ou résumées dans les rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes du groupe de l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes ou résumées dans les rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution

L'assemblée générale Ordinaire donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution

Après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la coopérative, l'assemblée générale Ordinaire ratifie les conventions visées au rapport spécial des commissaires aux comptes.

La Coopérative a accordé une avance de trésorerie à la SCI SABRE pour le rachat d'un ensemble immobilier. Le solde de cette avance au 30 juin 2025 est de 1.065.594 €. Il est prévu une rémunération au taux annuel de 0,50% depuis le 1er juillet 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} résolution

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 2 550 772.84 €, l'Assemblée Générale Ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes :

☐ Perte avec les « Tiers non associés » imputée au poste résultat adhérents.....	0 €
☐ Réserve Légale.....	255 077.28 €
☐ Réserve compensant les remboursements de parts.....	0.00 €
Soit un montant total de :.....	255 077.28 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6^{ème} résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les autres produits non ristournables en :

- | | |
|---|--------------|
| ☐ Autres réserves..... | 336 863.02 € |
|---|--------------|

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7^{ème} résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration de rémunérer les parts sociales au taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affectation suivante :

- Intérêts aux parts sociales : 4.80 %..... 416 621.62 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer des dividendes, au titre des participations qu'elle détient dans la société FINANCIERE LORCA conformément aux dispositions de l'article L.523-1 du code rural.

- Dividendes (4.89 % du capital social)425 000.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir les ristournes suivantes au profit des associés coopérateurs

- Ristournes Approvisionnement..... 746 365.93 €
- Ristournes Elevage..... 49 175.00 €

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, ces ristournes pourront être capitalisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

10^{ème} résolution

Pour satisfaire aux financements des investissements, le Conseil d'Administration propose une dotation aux réserves facultatives. L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation suivante :

- Réserves facultatives 321 669.99 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

11^{ème} résolution

Le tiers sortant se compose de :

Section	Personne morale Dénomination	NOM	Prénom	Domicilié à
Pays Haut	SCEA DES CORBILLONS	GOBERT	Benjamin	SAINT-SUPPLET
Canner 3 Frontières	GAEC CERES	SONDAG	Christian	SAINTE-MARGUERITE
Pays des Deux Niefs	EARL EMIFLOREST	POCHAT	Estelle	BECHY
Vallée de la Seille	SCEA STEMART	STEMART	Jean-Louis	METZ MAGNY
Pays de la Sarre	GAEC DE LA CHAPELLE WALSCHBRONN	WAGNER	Elodie	WALSCHBRONN
Pays des Etangs	GAEC ADRIAN	ADRIAN	Marc	GUINZELING

L'Assemblée Générale procède à l'élection des administrateurs par un vote à bulletin secret.

Le dépouillement de l'élection effectué par les scrutateurs donne les résultats suivants

Présents ou représentés : 35

Votants : 35

Ont obtenu :

<i>Pays Haut</i>	SCEA DES CORBILLONS	13	<i>voix</i>
<i>Canner 3 Frontières</i>	GAEC CERES	13	<i>voix</i>
<i>Pays des Deux Niefs</i>	EARL EMIFLOREST	35	<i>voix</i>
<i>Vallée de la Seille</i>	SCEA STEMART	33	<i>voix</i>
<i>Pays de la Sarre</i>	GAEC DE LA CHAPELLE WALSCHBRONN	35	<i>voix</i>
<i>Pays des Etangs</i>	GAEC ADRIAN	35	<i>voix</i>

Prenant acte des résultats du scrutin, après vote à bulletin secret, l'Assemblée Générale Ordinaire élit aux fonctions d'administrateur pour une période de trois ans, soit jusque l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30/06/2028 :

	Domicilié à	Section
EARL EMIFLOREST Représentée par Estelle POCHAT	BECHY (57580)	Section Pays des Deux Niefs
SCEA STEMART Représentée par Jean-Louis STEMART	METZ MAGNY 57000)	Section Vallée de la Seille
GAEC DE LA CHAPELLE WALSCHBRONN Représenté par Elodie WAGNER	WALSCHBRONN (57720)	Section Pays de la Sarre
GAEC ADRIAN Représentée par Marc ADRIAN	GUINZELING (57670)	Section Pays des Etangs

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

12^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social de la coopérative s'élève au 30 juin 2025 à 8 811 525 € contre 8 751 803 € au 30 juin 2024, soit une augmentation de 59 722 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

13^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire alloue au Conseil d'Administration une indemnité de temps passé de 95 000 € pour la campagne 2025/2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

14^{ème} résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer à 10 000 euros le montant du budget formation au titre de l'exercice 2025/2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

15^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président clos la séance.

Le Secrétaire

Nicolas BELVAL



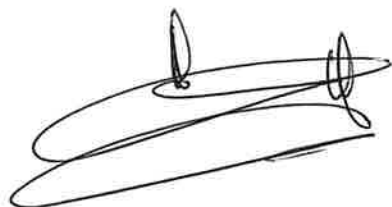
Le Président

Christian SONDAG



Les Scrutateurs

Jean-Nicolas
GROSANGIN



Laurent VIVENDY



Certifié conforme aux livres et
documents comptables de la société
23.12.2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : COOP LORCA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise ROUTE DE METZ 57580 LEMUD		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 7 7 5 6 1 9 0 5 9 0 0 0 1 4		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 30062025						
		N-1 30062024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA	127 385		127 385	90 395		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	535 475	AG	481 432	54 042	67 733
		Fonds commercial (1)	AH	285 987	AI	285 987		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	31 700	AK	31 700		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 653 015	AO	3 589 286	3 063 728	3 175 293
		Constructions	AP	59 647 771	AQ	47 904 350	11 743 421	12 380 502
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 899 943	AS	23 985 377	6 914 566	7 057 739
		Autres immobilisations corporelles	AT	9 840 340	AU	7 317 739	2 522 600	2 826 116
		Immobilisations en cours	AV	2 000	AW		2 000	2 000
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	21 002 978	CV	76 097	20 926 881	21 109 586
		Créances rattachées à des participations	BB	1 176 339	BC	8 000	1 168 339	1 168 339
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	113 178	BG	9 146	104 031	175 293
		Autres immobilisations financières*	BH	668 704	BI		668 704	2 366 019
	TOTAL (II)		BJ	130 857 436	BK	83 689 117	47 168 318	50 328 624
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	205 836	BM		205 836	171 770
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	25 715 247	BU	1 717 682	23 997 565	16 339 614
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 650 322	BY	294 237	23 356 085	8 832 478
		Autres créances (3)	BZ	65 139 437	CA	1 692 999	63 446 437	66 004 817
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	96 910	CG		96 910	58 005
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	539 929	CI		539 929	553 992	
	TOTAL (III)	CJ	115 347 684	CK	3 704 919	111 642 765	91 960 679	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	246 332 505	IA	87 394 036	158 938 468	142 379 698	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>COOP LORCA</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>8 684 140</u>)			DA	8 811 525	8 751 803
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC	3 044	3 044
	Réserve légale (3)			DD	7 720 522	7 501 330
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF	21 585 220	21 585 220
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	60 383 560	59 417 033
	Report à nouveau			DH	591 073	591 073
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 550 772	2 191 911
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	101 645 719	100 041 418
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 000 000	2 399 916
	Provisions pour charges			DQ	966 976	1 157 754
	TOTAL (III)			DR	2 966 976	3 557 670
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36 758 174	18 132 036
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	637 776	660 784
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 353 329	11 403 073
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 304 658	3 954 386
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 265 839	4 619 013
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	5 993	11 314
TOTAL (IV)			EC	54 325 772	38 780 609	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	158 938 468	142 379 698	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	51 943 363	38 780 609
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>COOP LORCA</u>								Néant ☐ *
		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	169 122 108	FB	65 340 160	FC	234 462 269	262 503 981
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	5 646 253	FH	45 483	FI	5 691 736	4 898 034
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	174 768 362	FK	65 385 644	FL	240 154 006	267 402 015
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	85 507	133 731	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 968 525	8 164 621	
	Autres produits (1) (11)				FQ	737 378	573 963	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	246 945 417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	219 320 766	238 881 938
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(7 620 605)	3 168 905
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 554 017	1 436 115
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(34 066)	47 095
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	13 352 704	12 346 773
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 609 389	1 633 941
	Salaires et traitements*					FY	6 689 487	6 617 258
	Charges sociales (10)					FZ	2 578 536	2 605 869
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*				GA	3 176 539	3 276 015
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 807 898
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 966 976	3 482 670
	Autres charges (12)					GE	109 376	187 373
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	245 511 023
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 434 394	562 513
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 031 643	646 134
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 492 772	1 895 187
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	422 983	587 598
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	2 947 398
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 601 137	1 297 365
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 601 137
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 346 260	1 831 555
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 780 655	2 394 068

Désignation de l'entreprise COOP LORCANéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	13 225	47 343
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	365 312	160 479
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	378 537	207 823
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	53 140	146 546
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	343 782	94 035
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	396 923	240 582
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(18 386)	(32 759)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	48 316	14 000
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	163 180	155 398
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	250 271 354	279 611 075
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	247 720 581	277 419 163
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	2 550 772	2 191 911
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession des produits d'immobilisations et VNC			17 991	56 848	
Cession des produits financiers et VNC			313 142	308 464	
Dons			500		
Subvention accordés			50 400		
Indemnisation sinistre			11 214	8 437	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	



FNR - REVICOOP

KPMG SA
2 rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz

FNR - REVICOOP
Antenne Lorraine
217, rue du Ruisseau
57155 MARLY

Société Coopérative Agricole LORCA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025
Société Coopérative Agricole LORCA
Route de Metz 57580 LEMUD

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

FNR - REVICOOP
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 149 rue de Bercy
75012 PARIS
SIREN : 480362987



FNR - REVICOOP

KPMG SA
2 rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz

FNR - REVICOOP
Antenne Lorraine
217, rue du Ruisseau
57155 MARLY

Société Coopérative Agricole LORCA

Route de Metz 57580 LEMUD

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

À l'assemblée générale de la société Coopérative Agricole LORCA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Coopérative Agricole LORCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 24 octobre 2025

KPMG SA

Sandrine Demesse
Signature numérique
de Sandrine Demesse
Date : 2025.10.24
09:52:18 +02'00'

Sandrine DEMESSE

Associée

Marly, le 24 octobre 2025

FNR – REVICOOP



Muriel ROCES

Commissaire aux comptes

2050 - Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2025	30/06/2024
Capital souscrit non appelé	127 385		127 385	90 395
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	535 476	481 433	54 043	67 733
Fonds commercial	285 987	285 987		
Autres immobilisations incorporelles	31 700	31 700		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 653 016	3 589 287	3 063 729	3 175 294
Constructions	59 647 772	47 904 350	11 743 422	12 380 502
Installations techniques, matériel, outillage	30 899 943	23 985 377	6 914 566	7 057 739
Autres immobilisations corporelles	9 840 341	7 317 740	2 522 601	2 826 116
Immobilisations en cours	2 000		2 000	2 000
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations à des organismes coopératifs agricoles	1 758 731	76 097	1 682 634	1 866 972
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	19 244 247	0	19 244 247	19 242 614
Créances rattachées à des participations	1 176 340	8 000	1 168 340	1 168 340
Autres titres immobilisés				
Prêts	113 179	9 147	104 032	175 294
Autres immobilisations financières	668 705		668 705	2 366 020
ACTIF IMMOBILISE	130 857 436	83 689 118	47 168 318	50 328 624
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	205 836		205 836	171 770
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 715 247	1 717 682	23 997 565	16 339 614
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	15 896 683	1 693 000	14 203 683	14 156 984
Créances clients et comptes rattachés	23 650 323	294 237	23 356 086	8 832 479
Autres créances	49 242 755		49 242 755	51 847 834
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	96 910		96 910	58 006
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	539 929		539 929	553 992
ACTIF CIRCULANT	115 347 684	3 704 919	111 642 765	91 960 679
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	246 332 505	87 394 037	158 938 468	142 379 699

2051 - Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	30/06/2025	30/06/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 8 684 140)	8 811 525	8 751 803
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	3 045	3 045
Réserve légale	7 720 522	7 501 331
Réserves indisponibles :		
- provenant des subventions	2 257 004	2 257 004
- provenant des opérations avec les tiers non associés	14 061 150	14 061 150
- provenant des évolutions	275 155	275 155
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	4 991 913	4 991 912
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	60 383 560	59 417 034
Report à nouveau	591 074	591 074
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 550 773	2 191 912
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	101 645 720	100 041 419
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 000 000	2 399 916
Provisions pour charges	966 977	1 157 755
PROVISIONS	2 966 977	3 557 671
DETTE FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 536 528	18 132 036
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	637 776	660 784
Instruments financiers	221 647	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	2 882 209	2 347 211
Caisses de péréquation , de compensation et autres	215 678	215 678
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 353 330	11 403 074
Dettes fiscales et sociales	3 304 658	3 954 386
DETTE DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 167 953	2 056 126
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	5 993	11 315
DETTE	54 325 772	38 780 609
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	158 938 468	142 379 699

2052 - Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	30/06/2025	30/06/2024
Ventes de marchandises	169 122 109	65 340 161	234 462 270	262 503 981
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 087 085	45 483	4 132 568	3 320 928
Produits des activités annexes	1 559 168		1 559 168	1 577 106
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	174 768 362	65 385 644	240 154 006	267 402 016
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			85 508	133 732
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 968 525	8 164 621
Autres produits			737 378	573 963
PRODUITS D'EXPLOITATION			246 945 418	276 274 332
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			219 320 767	238 881 939
Variation de stock (marchandises)			(7 620 606)	3 168 905
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 554 018	1 436 116
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(34 066)	47 096
Autres achats et charges externes			13 352 705	12 346 773
Impôts, taxes et versements assimilés			1 609 390	1 633 942
Salaires et traitements			6 689 488	6 617 259
Charges sociales			2 578 536	2 605 869
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 176 540	3 276 016
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 807 898	2 027 859
Dotations aux provisions			2 966 977	3 482 671
Autres charges			109 377	187 373
CHARGES D'EXPLOITATION			245 511 023	275 711 818
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 434 395	562 514
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles			50 848	14 943
Produits financiers de participations			980 795	631 191
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 492 772	1 895 188
Autres intérêts et produits assimilés			422 983	587 598
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 947 399	3 128 920
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 601 138	1 297 365
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 601 138	1 297 365
RESULTAT FINANCIER			1 346 261	1 831 555
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 780 656	2 394 069

Rubriques	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 225	47 344
Produits exceptionnels sur opérations en capital	365 312	160 480
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	378 537	207 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 141	146 547
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	343 783	94 036
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	396 924	240 583
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-18 386	-32 759
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	48 316	14 000
Impôts sur les bénéfices	163 180	155 398
TOTAL DES PRODUITS	250 271 354	279 611 076
TOTAL DES CHARGES	247 720 581	277 419 164
BENEFICE OU PERTE	2 550 773	2 191 912

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2024-2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2021-01 du 07 mai 2021 relatif aux Comptes annuels des Coopératives Agricoles, homologué par l'arrêté du 22 novembre 2021. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- les frais d'établissement,
- les frais de recherche et de développement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial,
- autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable;
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique;
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre;
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité);
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées moyennes d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	15 à 30 ans	15 à 30 ans
Installations techniques, mat.outillage	7 à 15 ans	7 à 15 ans
Install. générales agencés, aménagés	10 ans	10 ans
Matériel de transport	4 à 12 ans	4 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les actifs acquis à titres onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport. Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges. La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

STOCKS

- Les stocks approvisionnement sont évalués au F.I.F.O.. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Provision ENGRAIS : Une provision pour dépréciation sur stocks engrais a été constituée au 30 juin 2025 pour un montant de 526 k€ compte tenu de la dégradation de la qualité des produits et de l'évolution des cours. La provision pour dépréciation sur stock engrais du 30 juin 2024 pour un montant de 119 k€ a été reprise en totalité. Les provisions approvisionnement ont été constatées en fonction des rotations des produits et de l'évolution des cours pour un montant de 125 k€.

- Les stocks céréales ont été valorisés au prix d'achat augmenté des majorations mensuelles de stockage au 31 mars 2025, sauf pour les céréales déjà vendues sous contrat qui ont été valorisées au prix de vente contrat. Si la totalité des stocks céréales avait été valorisée uniquement au prix d'achat, on aurait constaté une valeur inférieure de l'ordre de 423 k€ par rapport à celle retenue pour la clôture de cet exercice comptable. La provision concernant des problèmes de qualité sur stock de pois du 30 juin 2021a été conservée pour un montant de 500 k€, la provision pour pallier à l'écart de valorisation entre le prix d'achat et le prix de marché a été reprise au 30-06-2025 pour un montant de 1 070 k€. Une provision a été constatée pour pallier à l'exédent de stock au 30-06-2025 pour un

montant de 239 k€, nous avons également constatée une provision pour pallier à l'écart de valorisation entre le prix d'achat et le prix de marché constaté au 30-06-2025 pour un montant de 326 k€.

OPERATIONS SUR LE MARCHE A TERME

Afin de limiter son exposition globale aux fluctuations des prix des matières premières, la société réalise des opérations de couverture sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF). Les instruments utilisés sont des achats / ventes à termes de futures et des contrats d'options.

Ces opérations à terme sont réalisées à la fois sur les marchés organisés mais aussi de gré à gré.

Les nominaux couverts à la clôture concernant la récolte 2025 sont nuls.

Les nominaux couverts à la clôture concernant la récolte 2026 pour la coopérative concernent les contrats d'achats aux agriculteurs en prix de marché (prix ferme) et les achats en prix moyens. Pour ces derniers, le tonnage couvert correspond à un estimatif de collecte réalisé par la coopérative et couvert par le service céréales en fonction du cadre de gestion. Ces opérations ne sont pas constatées au bilan au 30 juin 2025.

Depuis le 1er janvier 2017 et l'application du nouveau règlement ANC 2015-05 sur les instruments financiers, ces opérations sont considérées soit comme des opérations en Position Ouverte Isolée soit comme des opérations de couverture.

Au 30 juin 2025, la société LORCA ne présente en portefeuille que des opérations de couverture visant à réduire son risque prix. Conformément au règlement ANC 2015-05 et en application de la prééminence du principe de symétrie, la juste valeur des instruments dérivés n'est pas reconnue au Bilan et l'enregistrement en résultat se fait de manière symétrique à celui de l'élément couvert.

Les primes versées ou reçues sur les contrats d'options sont directement comptabilisées en résultat. Celles relatives à la récolte 2025-2026 sont extournées via des comptes de régularisation.

La société Coopérative Lorca ne possède pas de position ouverte isolée au 30 juin 2025.

A la clôture de l'exercice aucun gain ou perte latent relative à des opérations ouvertes sur la récolte 2025 et 2026 n'est à constater.

A la clôture de l'exercice, les montants relatifs aux opérations MATIF destinées à la couverture de la récolte 2025 et 2026 sont valorisés à :

- *Positions ouvertes sur contrats futures Blé R2025 et R2026 : + 121 K€*
- *Positions ouvertes sur contrats futures Colza R2025 et R2026 : + 138 K €*

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

- .
- Provision litige Engrais : Cette provision de 140 k€ a été reprise sur l'exercice.
- Provision sur risque réglementaire lié à la qualité des colzas : Une reprise de provision d'un montant de 684 k€ a été comptabilisée sur l'exercice.
- Provision sur risque phyto : Une provision d'un montant de 1 281 k€ a été reprise au 30-06-2025.
- Provision sur le produit ADAM pour 113 k€ a été reprise.
- Provision sur risque engrais (réservation) : Une reprise de provision d'un montant de 163 k€ a été passée au 30-06-2025. Une nouvelle provision a été comptabilisée pour 1.578 M€.
- Provision sur risque Congé Payé : Une provision d'un montant de 10 k€ a été reprise au 30-06-2025.

- Provision sur risque Elevage : Une provision d'un montant de 422 k€ a été constatée au 30-06-2025.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Faits marquants de l'exercice :

La campagne 2024-2025 a été marquée par une collecte de céréales à un niveau très bas. Malgré la baisse de volume en collecte le niveau de marge s'est maintenu grâce à l'activité appro. Les charges externes ont été impactées par les frais de séchages liés à une pluviométrie très impactante. Les charges de personnel se sont bien orientées. Il en ressort un résultat d'exercice d'un bon niveau eu égard à la collecte très faible.

Evènements post clôture :

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	876 757		4 521
Terrains	6 706 418		12 682
Dont composants			
Constructions sur sol propre	51 841 828		561 048
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	7 389 712		75 901
Install. techniques, matériel et outillage ind.	30 222 792		990 491
Installations générales, agenc., aménag.	3 082 770		
Matériel de transport	5 446 329		297 950
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 355 105		42 915
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 000		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 046 954		1 980 986
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	22 362 023		130 438
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 550 460		11 978 026
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 912 483		12 108 464
TOTAL GENERAL	131 836 195		14 093 971

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		28 116	853 163	
Terrains		66 084	6 653 016	
Constructions sur sol propre		143 660	52 259 215	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		77 056	7 388 556	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		313 339	30 899 943	
Installations générales, agencements divers		2 776	3 079 994	
Matériel de transport		219 597	5 524 682	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		162 355	1 235 665	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2 000	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		984 868	107 043 072	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		313 143	22 179 318	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		13 746 603	781 884	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		14 059 746	22 961 202	
TOTAL GENERAL		15 072 730	130 857 436	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	285 987			285 987
Autres immobilisations incorporelles	523 037	18 212	28 116	513 133
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	809 024	18 212	28 116	799 120
Terrains	3 531 124	124 247	66 084	3 589 287
Constructions sur sol propre	41 467 248	1 005 457	139 920	42 332 785
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.	5 383 790	264 831	77 056	5 571 565
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 165 052	1 133 416	313 091	23 985 377
Installations générales, agenc. et aménag. divers	3 000 022	24 739	2 776	3 021 985
Matériel de transport	2 967 397	523 201	205 622	3 284 976
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 090 669	82 438	162 327	1 010 780
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 605 303	3 158 328	966 877	82 796 754
TOTAL GENERAL	81 414 326	3 176 540	994 992	83 595 874

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	2 399 916	2 000 000	2 399 916	2 000 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 157 755	966 977	1 157 755	966 977
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 557 671	2 966 977	3 557 671	2 966 977
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	76 097			76 097
Dépréciations autres immobilis. financières	17 147			17 147
Dépréciations stocks et en cours	1 755 028	1 157 982	1 195 328	1 717 682
Dépréciations comptes clients	354 130	70 916	130 810	294 237
Autres dépréciations	1 642 000	579 000	528 000	1 693 000
DEPRECIATIONS	3 844 402	1 807 898	1 854 137	3 798 163
TOTAL GENERAL	7 402 073	4 774 875	5 411 808	6 765 140
Dotations et reprises d'exploitation		4 774 875	5 411 808	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 176 340	1 176 340	
Prêts	113 179	113 179	
Autres immobilisations financières	668 705	668 705	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 650 323	23 650 323	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 786	2 786	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	71 404	71 404	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 218 010	1 218 010	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	111 994	111 994	
Etat, autres collectivités : créances diverses	8	8	
Groupe et associés	60 655 414	60 655 414	
Débiteurs divers	3 079 822	3 079 822	
Charges constatées d'avance	539 929	539 929	
TOTAL GENERAL	91 287 914	91 287 914	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	71 262		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	33 425 022	33 425 022		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	3 333 152	950 744	2 382 408	
Emprunts et dettes financières divers	637 776	637 776		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 353 330	7 353 330		
Personnel et comptes rattachés	1 483 412	1 483 412		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 044 984	1 044 984		
Etat : impôt sur les bénéfices	141 698	141 698		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	248 665	248 665		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	385 899	385 899		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 882 209	2 882 209		
Autres dettes	3 383 631	3 383 631		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 993	5 993		
TOTAL GENERAL	54 325 772	51 943 364	2 382 408	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	988 771			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Caisse de péréquation

Exprimé en €

	Solde début d'exercice	Sommes prélevées	Sommes affectées	Solde fin d'exercice
Caisse de péréquation élevage	215 678	112 232	(112 232)	215 678

Composition du capital social - Part versée

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	au début de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales Grande culture	7 931 388	164 537	157 952	1
Parts sociales Elevage	730 020	24 749	8 612	1
Certificats d'investissements				

Capital social le plus élevé constaté depuis la création de la coopérative

Exprimé en €

	Solde le plus élevé
Depuis le 01/07/2006	8 684 140

Reports pour parfaire l'intérêt aux parts et pour ristournes éventuelles

Exprimé en €

	Solde début d'exercice	Sommes prélevées	Sommes affectées	Solde fin d'exercice
Depuis le 01/07/2006	591 074			591 074

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		97 849 508
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		97 849 508
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital	166 564	226 286
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		219 191
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		966 526
Résultat de l'exercice		2 550 773
	SOLDE	3 796 212
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		101 645 720

Engagements de retraite (Informations)

La méthode de calcul des engagements sociaux (IDR et Médailles du travail) est la méthode rétrospective des unités de crédits projetés. Le calcul de la provision est réalisé en référence à la convention collective CCN 7002 Coopératives Agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux. Elle retient comme base de le salaire de fin de carrière et les droits calculés à partir de l'ancienneté proratisée. Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de la retraite, des possibilités de turn over et de survie.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Taux d'actualisation	4.00
Taux d'augmentation future des salaires	0.5
Taux du turnover du personnel	Table : Turn Over 2020
Taux d'inflation	/
Taux de charges sociales	38
Age de départ à la retraite pour les cadres	Age légal
Age de départ à la retraite des ETAMS et compagnons	Age légal
Espérance de vie	Table INSEE 2024
Durée résiduelle d'activité (année)	9.6 années
Nombre de salariés	145

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité			966 977
TOTAL			966 977

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	539 929,37	553 992,37	-14 063,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	539 929,37	553 992,37	-14 063,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	-5 993,31	-11 314,76	5 321,45
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-5 993,31	-11 314,76	5 321,45

Cegid Group

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	Ecart
CHARGES A PAYER			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
INTERETS COURUS	4 796,93	1 174,65	3 622,28
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	4 796,93	1 174,65	3 622,28
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH			
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 581 892,26	1 735 288,23	-153 395,97
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	1 581 892,26	1 735 288,23	-153 395,97
AUTRES DETTES			
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	183 116,61	150 076,96	33 039,65
CHARGES A PAYER	1 147 772,60	495 985,44	651 787,16
CHARGES A PAYER GROUPE	934 804,21	949 438,89	-14 634,68
CHARGES A PAYER GROUPE		-80 191,95	80 191,95
TOTAL AUTRES DETTES	2 265 693,42	1 515 309,34	750 384,08
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
PERSONNEL INTER ET PART VERSES	48 316,22	14 000,00	34 316,22
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	806 923,46	757 226,50	49 696,96
DETTES PROVISIONNEES POUR PARTICIPA	94 010,41	324 000,00	-229 989,59
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	528 544,81	377 957,87	150 586,94
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	335 193,13	312 159,62	23 033,51
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	247 408,45	261 573,33	-14 164,88
ETAT CHARGES A PAYER	360 586,00	217 791,55	142 794,45
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 420 982,48	2 264 708,87	156 273,61
CONCOURS BANCAIRES COURANTS			
INTERET COURUS SUR CONCOURS BANCAIR	19 468,74	27 772,08	-8 303,34
TOTAL CONCOURS BANCAIRES COURANTS	19 468,74	27 772,08	-8 303,34
TOTAL CHARGES A PAYER	6 292 833,83	5 544 253,17	748 580,66

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	168 468,13	230 329,81	-61 861,68
CLIENTS GRP FACTURES A ETABLIR		4 857,43	-4 857,43
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	168 468,13	235 187,24	-66 719,11
AUTRES CREANCES			
RABAIS REMISES RISTOURNES A OBTENIR	788 945,71	787 777,12	1 168,59
PRODUITS A RECEVOIR	315 825,66	4 875 302,62	-4 559 476,96
PRODUITS A RECEVOIR GROUPE	-239 900,40		-239 900,40
PRODUITS A RECEVOIR GROUPE	1 457 259,61	1 049 253,64	408 005,97
TOTAL AUTRES CREANCES	2 322 130,58	6 712 333,38	-4 390 202,80
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	2 490 598,71	6 947 520,62	-4 456 921,91

Exprimé en K €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/06/2025	Total 30/06/2024	%
Approvisionnement en K€	70 550	1 383	71 933	88 000	-18,26 %
Céréales en K€	51 153	63 957	115 110	130 000	-11,45 %
Elevage en K€	47 420		47 420	45 000	5,38 %
Prestations en K€	4 087	45	4 132	3 000	37,73 %
Autres en K€	1 559		1 559	2 000	-22,05 %
TOTAL	174 769	65 385	240 154	268 000	-10,39 %



AGRICULTURE | JARDIN & TERROIR | MATÉRIAUX & ÉNERGIES

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Cession des produits d'immobilisation	56 848	
Cession des produits financiers	308 464	
Indemnisation sinistre	8 437	
Divers	4 787	
TOTAL	378 536	

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
SAS FINANCIERE LORCA	17 976 444 29 970 022	100	17 914 165 17 914 165		44 548 000	907 579
UCA ILLANGE	610 000 945 435	50	305 000 305 000		26 500	776 779 12 311
SCI SABRE	2 000 251 968	78	1 560 1 560		1 065 694	73 185 4 422
LORCA SERVICES	110 637 225 612	100	1 000			6 233 852 35 355
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
EPILOT	840 000 2 684 140	46	352 008 352 008			9 465 690 167 424
SOGRALOR	555 229	10,3	76 035 76 035			
		0,00				
UNION CLOE	784 200 514 481	43	312 700 312 700		100 000	101 929 017 5 509
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
AREA	5 194 670	5,54	121 250 121 250			
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Excédents et déficits réalisés par branche d'activité avant IS

Exprimé en €

	Résultat ADHERENTS	Résultat T.N.A.	TOTAL
Elevage Apports	(288 998)	(217 017)	(506 015)
Elevage Cessions	142 326	42 668	184 994
Approvisionnement	2 230 707	(179 469)	2 051 238
Céréales	(808 711)	156 743	(651 968)
Produits des activités annexes		342 035	342 035
Résultat financier	3 033	1 256 458	1 259 491
Plus-value	16 304	17 874	34 178
Impôt société		(163 180)	(163 180)

Indemnités attribuées aux membres des organes de gouvernance

Exprimé en €

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Indemnités allouées	81 483	81 483		

Filiales et participations dans les organismes coopératifs agricoles

Exprimé en €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
UCA ILLANGE	610 000	50	305 000	26 500	776 779
	945 435		305 000		12 311
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
SOGRALOR	555 229	10	76 035		
			76 035		
UNION CLOE	784 200	43	312 700	100 000	101 929 017
	514 481		312 700		5 509
AUTRES PARTICIPATIONS					
AREA	5 194 670	6	121 250		
			121 250		

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LORCA ROUTE DE METZ 57580 LEMUD Société mère consolidante	Coopérative Agricole	8 811 525	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	23	
Agents de maîtrise	52	
Ouvriers, Employés et techniciens	82	
Autres		
TOTAL	157	

Engagements Hors-Bilan (Informations)

ENGAGEMENTS DONNES

Capital restant dû

Montant de l'engagement donné

C.R.C.A.

2 668 500 €

§ Ouverture de crédit viande 2 668 500 €

Gestion des risques financiers

Les créances comptabilisées au bilan reflètent l'étendue du risque de crédit pris par LORCA dans le cadre de son activité. LORCA n'estime pas que la défaillance de l'un de ses clients importants lui ferait courir de risque de nature à altérer la continuité d'exploitation.

Facturant l'essentiel des livraisons en euros, LORCA n'encourt pas de risque de change direct.